



## Procès verbal de l'assemblée générale du 7 mars 2021

### 1/ Quorum

L'assemblée générale du CNPM s'est tenue le 07 mars 2021 de façon électronique de 09h à 13h :

Les membres de l'association étaient invités à consulter différents rapports puis à voter en ligne via le lien :

<https://www.cnport-miou.org/pages/cnpm/ag-e-cnpm.html>

62 membres (dont 06 procurations) se sont présentés ou se sont fait représenter à cette assemblée générale 2021

Le quorum défini dans les statuts (1/6e des membres) a donc été atteint et dépassé.

L'assemblée générale a donc pu statuer sur tous les éléments de l'ordre du jour

### 2/ Rappel de l'ordre du jour

- Approbation CR AG 2020
- Rapport moral
- Rapport administratif/ Radiation et admission de sociétaires
- Rapport financier
- Budget prévisionnel et cotisations 2021
- Rapport sportif
- École de voile
- Validation cooptation d'un Administrateur
- Validation de la liste des délégués CNPM à L'Union Nautique
- Projets/Agendas 2021
- Questions diverses

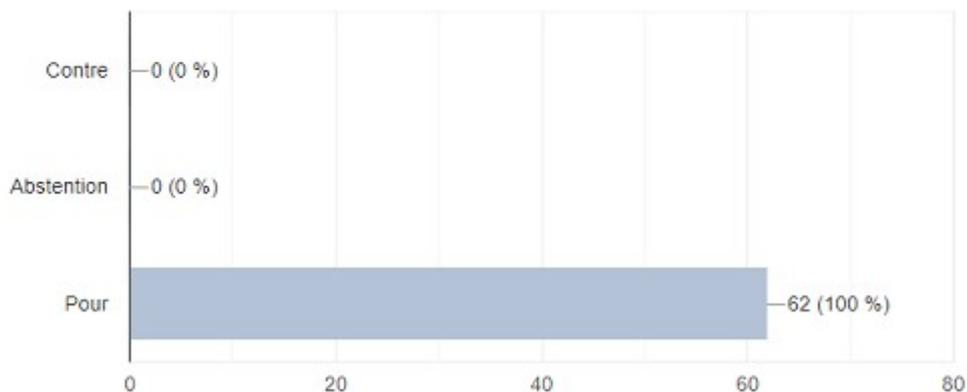
### 3/ Approbation du procès verbal de l'assemblée générale 2020

La Secrétaire Général rappelle le procès-verbal de l'assemblée générale 2020, envoyé par mail à tous les membres et mis à disposition sur le site de l'association. Elle demande un vote pour l'approbation de celui-ci :

Il est donc procédé au vote :

Approbation Compte Rendu AG 2020 ?

62 réponses



**Le procès verbal de l'assemblée générale 2020 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés**

#### **4/ Rapport Moral du président**

Le président, François Mellon, procède à la lecture de son rapport moral :

Bonjour à toutes et tous,

Chers ami(e)s et membres,

Je vous remercie de participer à cette assemblée.

Cette année, notre assemblée prend une forme inhabituelle, sans ses moments privilégiés de rencontres, d'information et de dialogue, de convivialité.

A année particulière, vous l'avez compris, assemblée spéciale ... avec consultation et vote à distance. Pour certains d'entre vous cela sera chose facile, pour d'autres moins familier de l'informatique et de la communication moderne, plus difficile. Merci pour votre compréhension et vos efforts.

Quelle année avons-nous vécu !

L'an dernier à peine notre assemblée achevée, nous entrons dans une longue période de confinement et/ou de limitations d'activités accompagnée de consignes sanitaires contraignantes. Périodes difficiles à titres personnels mais aussi pour les associations comme la nôtre.

Nous avons vécu un peu au ralenti, le club aussi : peu de régates autorisées, la fête du Club entre autres annulée et peu de réunions officielles ou clubs et de rencontres.

Nous avons pu cependant nous retrouver un certain nombre fin juin à la Fête des Voisins et de la Musique, se croiser à Port-Miou au cours de l'été, participer relativement nombreux à la Coupe de l'Union en septembre et enfin avant le second confinement, nous rendre aux Embiez début octobre lors de la Coupe de l'Amitié (pour 5 bateaux seulement du fait également de la météo capricieuse).

Autant dire que le CNPM n'a pas eu cette année son dynamisme habituel.

Seule activité ayant marché très fort, et je m'en réjoui, est celle de l'École de Voile habitable, principalement sur la période estivale où les consignes sanitaires s'étaient assouplies.

Une année difficile où il a fallu continuer à préparer les activités, au cas où ... à faire comme si la situation sanitaire allait enfin s'arranger. La gestion du club a continué normalement car l'administratif et le financier, les contraintes fédérales et autres ne font pas de pauses.

A l'heure de notre Assemblée, il ne semble pas que nous soyons définitivement libérés de cette pandémie. Il va falloir, comme depuis un an, patienter, réinventer notre vie sociale, personnelle mais aussi associative, et rester très prudent. Je vous souhaite beaucoup de courage et de garder le moral.

# ***Les rapports avec l'environnement***

## **Rayonnement de l'association :**

Notre association compte : 112 bateaux répartis en 103 sociétaires et 31 copropriétaires, 32 participants, 15 bénévoles qui composent votre CA. Au total 166 membres, un record depuis plus de 10 ans ! *Martine SIMSOLO* reviendra sur ces données dans son rapport administratif.

Les comptes du club sont sains grâce à une bonne gestion de nos finances réalisée par notre trésorier *Robert ZAMPARO*.

Cette année encore nous obtenons un excédent financier. Robert vous en présentera les détails dans son rapport financier.

Notre Club affilié à la FFVoile s'est à nouveau distingué en obtenant les labels **Sport-Loisir** et **École Française de Croisière**.

La FFVoile nous a octroyé une prime financière de 230€ qui récompense les clubs très engagés durant cette année de pandémie : maintien de régates lorsque cela était possible, une activité école de voile performante avec un très fort niveau de licenciés (Passeport Voile ou licence école).

- Le site internet est toujours largement visité avec une moyenne quotidienne de 100 personnes en hiver et plus de 200 personnes durant la belle saison ;

## **Relations avec le Gestionnaire :**

Les relations avec notre Gestionnaire, la Mairie de Cassis, et plus précisément la Capitainerie sont toujours bonnes.

Plus que jamais, avec les confinements à répétition, il est important lorsque cela est possible de contrôler l'amarrage de son bateau et d'anticiper l'usure.

Pour vous aider, il y a le Club, la Capitainerie ; pour les relations avec cette dernière, n'oubliez pas notre Référent Club-Capitainerie : *Alex Gabriel*, toujours de bonne volonté.

- Le club reconduit cette année encore pour les retardataires l'aide financière pour la pause d'une cuve à eau noire ; retour sous conditions de l'aide pour installation ou remplacement de panneaux solaires.

## **Les institutionnels :**

Le Club remercie pour leurs subventions :

La **Mairie de Cassis**, la **région SUD**, le **Département**, l'**Agence Nationale du Sport**, la **FFVoile** et sa Ligue SUD qui nous aident ainsi à réaliser nos activités.

## Les partenaires et les associations amies :

Je salue chaleureusement les différents Clubs de la calanque avec qui nous entretenons de très bonnes relations associatives et amicales et avec qui nous partageons habituellement nombre d'activités.

La section Voile de l'**ASCEA Cadarache** est toujours très active au sein du Club. On compte plusieurs de leurs adhérents comme membres participants dans notre Club.

Je n'oublie pas nos deux partenaires :

- *Profil Voiles*, voilerie sur mesure basée à Bandol où Philippe Blanche vous réservera le meilleur accueil,
- *CABESTO* Aubagne qui vous fait bénéficier d'une remise de 10 % sur les rayons Nautisme et Pêche et qui nous accompagne notamment pour *Les 5 Éléments*.

# Le déroulement des activités

## Rappel des moments les plus importants vécus en cours d'année :

### **Objectif AOT 2021 :**

L'année 2020 fut la dernière année de l'**AOT** (Autorisation d'Occupation Temporaire) confiée par l'État à la Mairie de Cassis depuis 2004 pour la gestion de la **ZMEL** (Zone de Mouillage et d'Équipements Légers) de Port-Miou.

Aujourd'hui le projet municipal de Nouvelle Calanque, dont vous connaissez le contour, proposé dans le cadre du renouvellement d'AOT a été analysé et soutenu par les différents acteurs. Il reste cependant à obtenir la validation du **Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable** qui analyse l'impact environnemental par le biais d'une entité régionale indépendante le **MRAe** (Missions Régionales d'Autorité environnementale).

Viendra ensuite le passage obligé d'une consultation publique, difficile à mettre en place en ce moment de restrictions sanitaires, avant la délivrance effective de la nouvelle AOT. Initialement prévue pour le 01 janvier 2021, la date de renouvellement a été reportée dans un premier temps au mois d'Avril, et aujourd'hui a encore été repoussée à fin Juin.

Le calendrier de démarrage des premiers travaux est toujours fixé à l'automne de cette année avec la refonte de la dalle béton de l'ex Ski Club Phocéen (SCP)\*, base centrale des travaux, et la réalisation d'une panne d'accueil devant la capitainerie.

C'est donc l'État qui aujourd'hui est en retard pour délivrer le nouvel AOT, en principe à la Ville de Cassis.

Le règlement de ce nouvel AOT n'est toujours pas disponible.

La rédaction par la Mairie, en concertation avec les Clubs, du **règlement d'usage** de la ZMEL qui définira nos droits et nos devoirs dans la calanque pour les années à venir, n'a pas commencé alors que prévue initialement à l'automne dernier.

Concernant la problématique du maintien de notre **local**, celui de l'YCCC mais aussi celui du SCP, les concertations prévues en début d'année entre l'État et la Mairie puis avec les Clubs n'ont toujours pas eu lieu. La réoccupation du SCP par les Légionnaires d'une part, les propos tenus par les différents acteurs décisionnaires d'autre part (concernant au moins le CNPM, du fait de son ancrage sur terre et du fait particulier que le CNPM sera, aux termes des travaux, isolé sur sa rive) laisse à penser une issue favorable tant au maintien de notre local.

*\* Le local du SCP est à nouveau et pour partie utilisé par les Légionnaires, dont nous espérons que la présence permettra de sécuriser un peu cette zone.*

### **Entretiens des pontons :**

Force est de constater que l'espoir d'efficacité porté dans l'équipe portuaire, nouvellement encadrée par Gilles PANZANI, sans mettre ce dernier en cause, n'est pas au rendez-vous :

Les travaux réguliers et légitimes d'entretiens ne sont pas faits aux justes niveaux. Il n'y a réactivité que lorsqu'un problème grave et/ou urgent survient comme par exemple l'affaissement et ou la destruction d'une portion de ponton par une tempête.

C'est inefficace et dangereux pour les usagers dont les promeneurs. L'ennui c'est que les travaux de renouvellement des pontons vont durer 3 années durant lesquelles il faudra utiliser les infrastructures avec prudence. J'ai signalé en Mairie en novembre ce problème de non-anticipation de l'entretien où il m'a été dit que cette situation anormale serait vérifiée et progressivement corrigée ...

Les points positifs : nos emplacements de bateaux sont garantis, la seule action vraiment visible de la Capitainerie, le remplacement des chaînes filles de mouillage est effectif et régulièrement programmé (les interventions sont maintenant groupées et non plus individuelles, pour efficacité et réduction des coûts, ce qui nécessite tout de même de la patience entre deux interventions des plongeurs).

### **École de Voile Habitable :**

Vous le savez déjà, *Julien AUTHIER* a terminé son apprentissage début octobre 2020 et le club l'a embauché ensuite en CDI.

Consécutivement à son embauche, nous avons obtenu une aide financière de l'ANS (Agence Nationale du Sport) qui s'étale sur deux années avec une réversion de 12000 euros par an.

Notre projet de créer une école de voile pérenne est en cours d'accomplissement. Pour sa première année d'exercice en totale autonomie avec *ERIDAN* et *Julien*, l'activité école de voile est une réussite.

La recette de ce succès : un marketing efficace, une offre produit-tarif intéressante, une gestion rigoureuse des charges et frais, un moniteur à la hauteur et l'attrait d'un cadre d'accueil et de navigation exceptionnel ont permis ce résultat.

Les excédents financiers de l'activité école de voile des années antérieures et de cette année avec 7000 euros, la subvention de 2000 euros dans le cadre du Projet Sportif Fédéral Voile, permettent d'entériner fin 2020 l'amortissement concernant l'achat du bateau *ERIDAN* dont le montant s'élevait à 15000 euros.

La saison école de voile représente 181 licences délivrées, plus de 330 stagiaires embarqués sur 120 sorties ou stages.

Le nombre de stages réalisés cette année est très honnête vu la conjoncture sanitaire ; nous avons les moyens et ambitions de monter en puissance pour arriver d'ici 2 ans à une totale autonomie financière, les subventions demandées nous permettront uniquement d'améliorer et/ou de renouveler l'équipement.

Cf. Compte rendu de l'activité école en Annexe.

## Bilan des activités 2020 :

**Régates club :** Seules 3 manifestations ont pu avoir lieu cette année : Challenge d'Hiver, Coupe de l'Union, Coupe de l'Amitié ; les autres épreuves ont été annulées faute d'autorisation préfectorale.

**Coupe de l'union** (fête de la voile de Port-Miou) : Cette manifestation créée il y a 7 ans, pour marquer l'**union des usagers de la calanque** et la fraternité entre les clubs, a toujours le vent en poupe. Très bonne participation côté régates au vu du contexte.

Rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle édition.

**Voiles de Cassis :** La Mairie de Cassis a sollicité une nouvelle fois l'aide du CNPM pour la coordination de la manifestation en plus de la partie technique habituelle, de Comité de Course. L'épreuve, comme beaucoup d'autres dans la Ligue, a dû être annulée faute d'autorisation.

**Les 5 Éléments** (week-end multi activités sur 3 jours, fin septembre) : Annulé par le Club, car cet événement attire de nombreux participants de toute la région, rendant très difficile le respect des consignes de distanciation.

**Fête du Club :** Rassemblement associatif interdit à cette période.

**Fêtes des Voisins et de la Musique :** Fêtes jumelées, organisées depuis quatre ans par le CNPM, en une seule soirée fin juin. Une quarantaine de personnes de la calanque ont participé à la soirée. Cette soirée marquait le retour à Port-Miou et la fin du confinement. Une ambiance de joie se ressentait. Cette année pas d'orchestre mais un fond musical d'ambiance. Les consignes imposaient le masque lors des déplacements et de rester assis à sa table, le service de l'apéritif offert par le Club étant assuré par table. Le Club a offert le champagne pour fêter l'évènement et célébrer les 60 ans de notre Club.

### **Acquisitions :**

Achat d'un équipement à disposition des Sociétaires : une échelle télescopique pour faire vos carénages.

### **Entretiens et Travaux :**

L'entretien et les travaux au Club sont toujours supervisés par *Dominique BESSET*.

Le club entreprend actuellement la remise en état extérieur du Club, qui en a bien besoin : grattage - ponçage des pelures d'anciens vernis avant passage d'une lasure. Réparations des volets avant peintures. Dominique coordonne les bonnes volontés qui sont les bienvenues !

# Les Acteurs et les Actes

## Les adhérents

La **communication** entre le CA et les Membres est faite de trois manières :

- Soit par le site Internet : <https://www.cnport-miou.org> ;
- Soit par mailing pour les informations administratives via l'adresse [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr) ;
- Soit par une Lettre d'Information plus axée sur les activités et à laquelle il faut s'abonner via le site internet du Club en communiquant simplement son adresse électronique (pensez à vous réabonner en cas de changement d'adresse).

L'**année 2020** a vu un nombre record d'adhérents (166) malgré la pandémie ; admissions de 2 nouveaux Sociétaires et « réintégration » de 2 anciens Sociétaires.

Le nombre de membres actifs ou participants est à un très bon niveau ; c'est une très bonne chose qui montre l'attrait de notre club.

Grâce à l'école de voile nous avons eu de plus, près de 170 membres Sport-Loisirs.

2020 a vu les tristes disparitions de :

*Gérard BARBUSSE* propriétaire du bateau *MARYLIN*,

*André SIMON* propriétaire du bateau *ATTILA* et brillant régatier de notre Club,

*André CURCI* du voilier *SELECTION NOVAE*, ancien administrateur du Club et fidèle régatier,

*Albert JAUSSEERAND* voilier *OMBRE BLANCHE* nous a quitté à 98 ans !

Salut les Amis.

## Les bénévoles

Je remercie vivement l'ensemble du C.A. pour sa patience car cette année nous n'avons pu faire que 3 CA, deux en présentiel et un électronique, et que les commissions n'ont pas pu s'exercer normalement.

Grands remerciements pour Martine et Robert, qui ont géré avec brio la partie administrative et la trésorerie du Club. Martine, au poste de Secrétaire Général pour la première année, a engagé la mise en place d'un logiciel de gestion des adhérents qui facilite le travail. Merci et bravo à elle.

Même s'il n'est pas bénévole, je tiens ici à remercier et féliciter *Julien AUTHIER* pour sa très bonne intégration au club et son engagement dans le développement de notre école. Il a su faire face avec professionnalisme à cette première année faite de contraintes hors normes liées aux conditions sanitaires. Encore bravo.

## ***Les projets***

**Les projets prévus en 2020 étaient :**

*Persévérer et performer dans l'organisation de manifestations et activités diverses.*

Nous l'avons vu, la pandémie nous a quelque peu freiné ! Ce n'est que partie remise.

*Réussir l'activité d'École de Voile Habitable pour la saison à venir, et de préparer sa pérennisation pour 2021.*

Le contrat me semble rempli, avec une activité école 2020 réussie malgré la conjoncture sanitaire. L'excédent financier de l'exercice 2020 est provisionné pour l'entretien du bateau et pour garantir le salaire de Julien pour 2021.

Prévisionnel dans le rapport sur l'activité école en un document annexe.

**L'Agenda 2021** : Nettoyage de la calanque, Voiles de Cassis, Fête du Club, Fête des Voisins et de la Musique, Coupe de l'Union, Les 5 éléments, Coupe de l'Amitié ... l'agenda détaillé est fourni dans un document joint.

**Les projets 2021 :**

Pouvoir enfin reprendre normalement et pleinement l'organisation de manifestations et activités diverses.

Réussir l'activité d'École de Voile Habitable pour sa seconde saison.

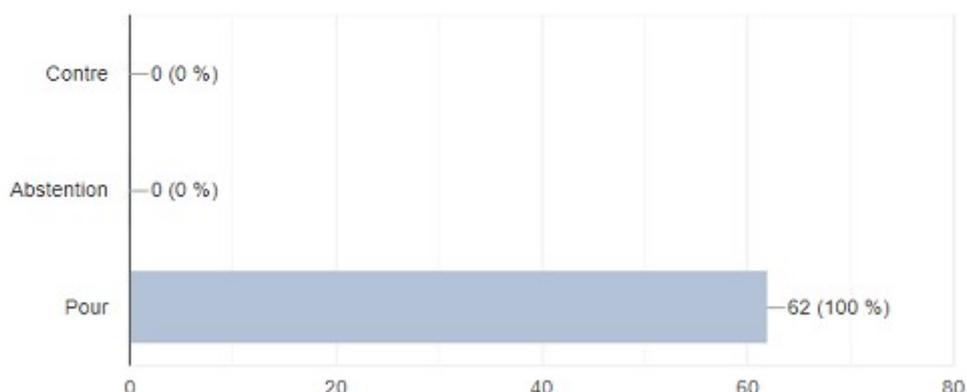
Remettre en état les vernis extérieurs du Club.

Je vous remercie de votre attention et je soumets maintenant ce rapport à votre approbation par vote.

**Vote pour l'approbation du rapport moral :**

## Approbation Rapport Moral ?

62 réponses



**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 62**

**Le rapport moral est donc approuvé à l'unanimité des présents et représentés**

## **5/ Rapport administratif 2020**

La secrétaire général, Martine SIMSOLO, présente le rapport administratif 2020 :

### ***Adhérents***

Le rapport administratif de 2019 faisait état de 144 membres

En 2020 le CNPM compte 166 membres à jour de leur cotisation par rapport à 144 en 2019.

Cela représente :

- 112 Sociétaires c'est à dire 112 Bateaux répartis en 103 détenteurs d'AOT par rapport à 105 en 2019 + 9 Copropriétaires cotisant à la place du détenteur d'AOT
- 22 Copropriétaires par rapport à 10 en 2019
- 32 membres actifs par rapport à 29 en 2019

Nous avons changé de mode de gestion des adhérents en choisissant le logiciel E-CLUB en remplacement d'un tableur EXCEL.

Ce logiciel simplifie la gestion des adhérents ; il permet un comptage plus précis des différents types d'adhérents et facilite leur suivi avec sa fonctionnalité d'envois de mails intégrée.

Cette migration a été l'occasion pour nous de remettre à jour les informations propres à chaque adhérent ce qui a représenté un travail important de la part du Président et de moi-même.

### Détenteurs

4 Copropriétaires n'ont pas renouvelé leur adhésion

2 nouveaux adhérents ont été enregistrés

### Participants

3 Membres participants n'ont pas renouvelé leurs adhésions et 7 nouveaux sont arrivés

Quelques chiffres pour mémoire :

<b>Année</b>	<b>Sociétaires</b>	<b>Copropriétaires</b>	<b>Participants</b>	<b>Total</b>
2010	131	12	11	154
2011	120	18	14	152
2012	112	23	15	150
2013	112	16	14	142
2014	114	13	22	149
2015	113	13	20	146
2016	123	13	28	164
2017	117	10	22	149
2018	110	11	37	158
2019	105	10	29	144
<b>2020</b>	<b>112</b>	<b>22</b>	<b>32</b>	<b>166</b>

#### Conseil d'administration

Le conseil d'administration comprend 15 membres :

Un conseiller est élu pour 6 ans, il est rééligible.

Le renouvellement du conseil d'administration s'opère par tiers, tous les deux ans. Le dernier renouvellement a eu lieu en 2020. Il y aura donc renouvellement en 2022.

En 2020, la crise sanitaire du COVID 19 a fortement impacté le nombre de Conseils d'administration le réduisant à trois au lieu de six l'année précédente.

Suite à la volonté d'Olivier Brière de démissionner du poste d'administrateur et de démissionner du poste de Secrétaire Général, le Conseil d'administration a enregistré deux candidatures (Gérard Plaisant et Martine Simsolo) pour le remplacer dans cette fonction ; le vote lors du Conseil d'administration du 10/06/2020 a désigné Martine Simsolo comme Secrétaire Général.

En séance du 24/09/2020, le Conseil d'administration a voté l'intégration de Fabrice Sarrasi comme administrateur en remplacement d'Olivier Brière.

Le conseil d'administration est donc composé comme suit :

Prénom	Nom	Fonction	Commissions	Sortant en
François	<b>Mellon</b>	Président	Communication, Sportive, École de voile	2024
Martine	<b>Simsolo</b>	Secrétaire général	École de Voile	2024
Robert	<b>Zamparo</b>	Trésorier	École de voile	2022
Ludovic	<b>Para</b>		Non encore défini cause période COVID19	2026
Gérard	<b>Plaisant</b>			2026
Yves	<b>Attali</b>			2022
Christophe	<b>Ciantar</b>		Festivités, École de voile (+ fichier stagiaires)	2024
Noura	<b>Benraad</b>		Festivités	2024
Fabrice	<b>Sarrasi</b>		École de voile (+ Entretien bateau école)	2022
François	<b>Dumon</b>		Travaux, Sportive	2022
Pascal	<b>Leroy</b>		Communication	2024
David	<b>Bossy</b>	Vice Président	Sportive	2026
David	<b>Pirondeau</b>		École de voile (+ Entretien bateau école)	2026
Dominique	<b>Besset</b>		Travaux, Festivités	2026
Alex	<b>Gabriel</b>		Référent	2022

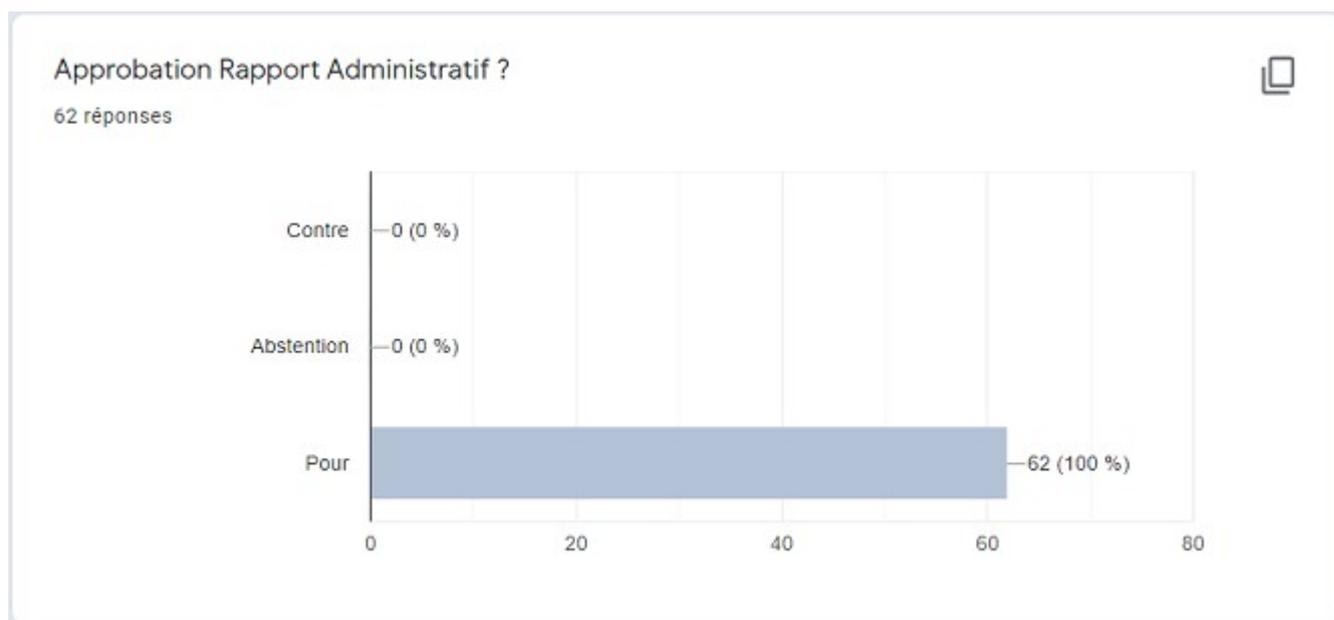
Président d'honneur : **Claude Laurendeau**

Le site web du CNPM <https://www.cnport-miou.org>, outre les informations sur les activités du club, permet d'accéder aux sites météo, et d'effectuer les réservations du local du club, s'inscrire aux stages de l'École de voile, prendre vos licences FFV, régler votre cotisation.

Un grand merci à tous ceux qui s'investissent et à ceux qui par leur participation démontrent la vivacité du CNPM.

Je vous remercie pour votre attention.

**Vote pour l'approbation de ce rapport administratif :**



**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 62**

**Le rapport administratif est donc approuvé à l'unanimité des présents et représentés**

## 6/ Rapport Financier 2020

Le trésorier, Robert ZAMPARO, présente le rapport financier 2020 :

### Préambule/Avertissement :

L'exercice comptable du CNPM couvre la période du 01 janvier au 31 décembre 2020.

Les comptes du club sont établis à partir des mouvements financiers validés sur nos comptes de la Société Générale sur la même période.

Etant donné que nous n'amortissons ni ne provisionnons aucun montant d'un exercice sur l'autre, toutes les dépenses 2020 non débitées au 31 décembre sont imputées à l'exercice 2021 et à contrario, toutes les recettes de 2021 créditées sur nos comptes avant le 31 décembre 2020 sont comptabilisées en 2020.

**Financièrement** au 31 décembre 2020 le CNPM disposait de 14.201,94 € sur le compte courant Société Générale et de 72.430,09€ sur le compte associatif Société Générale. Soit un total de 86.632,03 € (+29%)

**Comptablement** les comptes 2020 présentent un excédent de 19.497.05 € qui iront alimenter les réserves du club.

### Plusieurs éléments expliquent ce résultat exceptionnel :

- La stabilité relative des recettes et frais de gestion, d'administration et d'entretien courants du club.
- L'augmentation de nos recettes de cotisations (+12%)
- La non-réalisation du repas annuel du club et des 5 éléments de Port Miou qui sont des opérations structurellement déficitaires
- Le fait que nous ayons bénéficié d'aides à l'emploi, du chômage partiel et de subventions importantes pour l'école de voile
- La bonne fréquentation de l'école de voile malgré la situation sanitaire (16.500 € de C.A., hors subventions, sur l'année)

#### Il convient cependant d'apporter un bémol à ce résultat.

- En effet, compte tenu de ce qui a été dit en préambule, nous avons perçu et comptabilisé en 2020 9.500 € dévolus à 2021 (subvention de l'Agence Nationale du Sport pour l'école de voile). Le résultat réel de l'exercice avoisine donc 10.000 €.

### Comptabilité Analytique

Ce tableau regroupe les charges et produits de l'exercice 2020 compilés par « rubriques » ou par types d'activités

CHARGES		PRODUITS	
Ecole de voile : salaires + charges, achat de matériel, place au port, entretien du bateau, communication, frais de fonctionnement	20628,12	Ecole De Voile : vente de prestations, subvention FFV, subvention ANS, aides à l'emploi, chômage partiel	37678,61
Commission Sportive : régates club + externes - Frais d'organisation Coupe de l'Union, Coupe de l'Amitié, Voiles de Cassis, Les 5 éléments, remboursement subvention région SUD (*)	7907,79	Commission sportive : engagements, prestation Voiles de Cassis, participations, parrainage, subvention Région SUD (*)	6550,61
Missions, réceptions, Assemblée Générale, fête-club, gâteau des rois.	880,83	Participations sociétaires, autres participations	237,40
Achats et charges diverses : petit matériel, gaz, informatique, entretien et fonctionnement Club house, missions, déplacements	2700,46	Cotisations sociétaires : propriétaires, copropriétaires et membres actifs	7179,61
Achat matériel collectif durable, participations cuves à eaux noires	1303,98	Subvention de Fonctionnement Conseil Départemental 13	1000,00
Coûts administratifs poste, internet, banque, assurances	1205,88	Subvention de Fonctionnement Ville de Cassis	4000,00
Affiliations, engagements, dons,	2816,00		
Achat licences FFV	3894,80	Vente de licences FFV	4188,68
Dotation aux provisions	19497,05	Reprise sur provisions	0
<b>TOTAL</b>	<b>60834,91</b>	<b>TOTAL</b>	<b>60834,91</b>

(\*) nous avons dû rembourser une subvention de 5000€ versée par la Région SUD pour les Voiles de Cassis 2021 du fait de l'annulation de la manifestation.

## Comptabilité Générale

Vous trouverez ci-après les mêmes charges et produits identifiés par « nature » tel que cela nous est demandé par les institutions lors de l'élaboration des demandes de subvention : (nomenclature comptable officielle)

601	Prestations de service, affiliation, engagement, achat de licences FFV	6210,80	701	Dotations et produits de tarification : vente de licences FFV, ventes diverses	4188,68
602	Achat matériel et fournitures	1736,18	706	Ventes de marchandises, produits finis, prestations de services, école de voile	16578,31
603	Autres fournitures (nourriture+ boissons)	1454,78	708	Produit des activités annexes, marché voiles de Cassis, engagements	0,00
610	Locations	1414,79	741	Subvention Etat	14000,00
611	Entretien et réparation	1016,53	742	Subvention Région	5000,00
612	Assurance	576,33	743	Subvention Département	1000,00
613	Documentation	0,00	744	Subvention intercommunalité	0,00
621	Rémunération intermédiaires et honoraires	6510,88	745	Subvention commune	4000,00
622	Publicité, publication	657,53	746	Organismes sociaux	0,00
623	Déplacements, missions	308,65	747	ASP emplois aidés	7100,30
624	Services bancaires, autres	176,56	748	Autres établissements publics	0,00
631	Impôts et taxes sur rémunérations	0,00	749	Aides privées, parrainage	0,00
632	Autres impôts et taxes	0,00	751	Autres produits de gestion courante	237,40
641	Rémunération des personnels	13027,65	752	Cotisations	7179,61
642	Charges sociales	315,49	753	Dons, legs, participations, mécénat	1550,61
643	Autres charges de personnel	1215,00			
650	Autres charges de gestion courante-tel-internet-poste	765,69			
660	Charges financières	0,00	760	Produits financiers	0,00
670	Charges exceptionnelles, dons	5951,00	770	Produits exceptionnels	0,00
680	Dotations aux amortissements et provisions	19497,05	780	Reports de ressources non utilisées d'opérations antérieures	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>60834,91</b>	<b>TOTAL</b>		<b>60834,91</b>

Le croisement de ces deux tableaux permet d'avoir une vision élargie et plus précise des comptes du club.

Comme à l'accoutumée, je tiens à remercier tous les membres du club qui ont participé bénévolement au fonctionnement administratif, technique et statutaire de la structure, à l'entretien du club house, aux animations de la calanque et du plan d'eau, aux animations organisées par le club. Leur implication désintéressée garantit la viabilité et la stabilité financière du club.

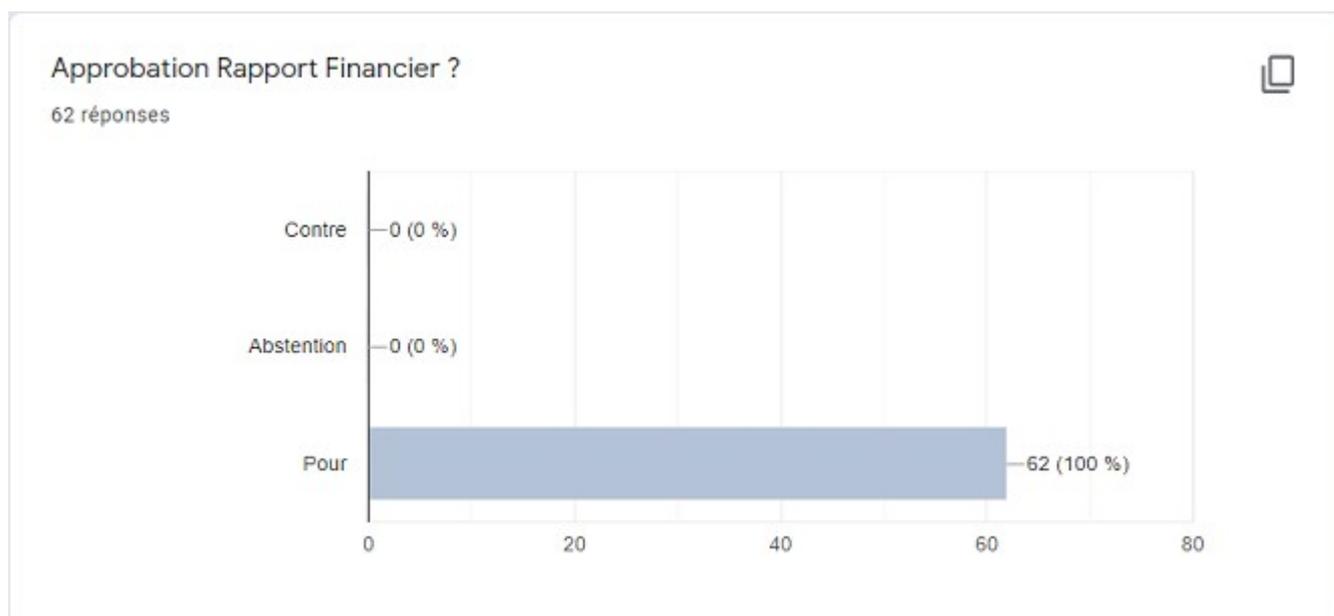
Spécial thanks à Martine SIMSOLO pour son travail sur le fichier adhérents/cotisations et à François MELLON pour le suivi des licences fédérales et de l'école de voile.

Je remercie également notre collaborateur salarié Julien AUTHIER pour son travail au sein l'école de voile et son engagement au sein de notre club.

J'adresse tous mes remerciements à la Ville de Cassis, au Conseil Départemental 13, à la Région SUD, à la Fédération Française de Voile et à l'Agence Nationale du Sport pour leur soutien logistique et/ou financier, ainsi qu'à nos partenaires sponsors pour leur engagement à nos côtés.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bons moments festifs et de navigation en 2021.

## Vote pour l'approbation de ce rapport financier :



Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 62

***Le rapport financier est donc approuvé à l'unanimité des présents et représentés***

## **7/ Budget prévisionnel et cotisation 2021 :**

Le trésorier, Robert ZAMPARO, présente le rapport financier prévisionnel 2021 :

- Le budget 2021 est proposé à hauteur de 125.000€ et à l'équilibre. Il inclut la valorisation des contributions volontaires.
- Il a été élaboré sur la base de la reconduction de nos activités statutaires et du budget réalisé au 31/12/2020. Il pourra être modifié en fonction d'éléments internes ou externes non prévisibles à la date de l'Assemblée Générale.
- Il intègre le montant des subventions **demandées**

**Fonctionnement général :** 5.000 € à la Ville de Cassis

2.000€ au Conseil Départemental 13

**Manifestations :** 5.000 € à la Région Sud pour les **Voiles de Cassis**

2.000€ au Conseil Départemental 13 pour **Les 5 Eléments**

**Ecole de voile :**

2.000€ à la FFV dans le cadre de l'**Aide au développement des clubs :**

12.000€ à l'ANS **dans le cadre de l'aide à l'emploi sportif** (d'ores et déjà votés pour 2021)

- Il intègre également le budget des « Voiles de Cassis 2021 » pour environ 35.000€ (en recettes et en dépenses)

CHARGES			PRODUITS		
EDV : fonctionnement, communication	4000	36000	EDV : recettes participants	20000	36000
EDV : remise en état, entretien, place au port Eridan	5000		EDV : ASP chômage partiel	2000	
EDV : coûts salariaux	26000		EDV : subvention FFV	2000	
EDV : frais divers, missions	1000		EDV : subvention ANS	12000	
COMMISSION SPORTIVE Frais d'organisation et de participation régates internes et externes frais d'organisation des Voiles de Cassis, Coupe De L'Union, Les 5 Eléments de Port Miou, Coupe De L'Amitié		43500	Ventes de prestations (Voiles de Cassis), participations, autres recettes	25000	42000
			Voiles de Cassis subvention Région SUD	5000	
			Les 5 Eléments subvention CD13	2000	
			Parrainage	10000	
Missions réceptions : Assemblée Générale, fête club, gâteau des rois	6000	13500	Cotisations sociétaires-copropriétaires, membres actifs	7500	17000
Achats divers : outillage, gaz, informatique, entretien et fonctionnement Club house, déplacements, missions	3000			Participations sociétaires, autres participations	
Coûts administratifs poste, internet, banque, assurances	2000		Subventions de fonctionnement CD13	2000	
Affiliations, engagements, participations	2500			Subventions de fonctionnement Ville de Cassis	
Achat licences FFV		6000	Vente de licences FFV		6000
Provision pour cuves à eaux noires et panneaux solaires		2000			
<b>TOTAL I</b>		<b>101000</b>	<b>TOTAL I</b>		<b>101000</b>
Emploi des contributions volontaires en nature (bénévolat)		20500	Contributions volontaires en nature (bénévolat)		20500
Mise à disposition de biens et services (Voiles de Cassis)		3500	Mise à disposition de biens et services (Voiles de Cassis)		3500
<b>TOTAL II</b>		<b>125000</b>	<b>TOTAL II</b>		<b>125000</b>

### En conséquence nous proposons les dispositions suivantes pour 2021

- ✓ Montant des cotisations inchangé, compte tenu des bons résultats de l'exercice 2020.
- ✓ Poursuite des aides pour l'équipement des bateaux (sur présentation de factures)  
150€ pour l'achat d'une cuve à eaux noires  
50% du coût de panneaux solaires (plafonné à 100€)
- ✓ Adaptation du tarif des licences FFV 2021 à celui qui nous est facturé par la fédération.

## PRÉVISIONNEL COMPTABLE

Il s'agit du même tableau que précédemment mais ordonnancé selon le Plan Comptable Général

N°	Charges	€	N°	Produits	€
601	Prestations de service, affiliation, engagement, achat de licences	8000	701	Dotations et produits de tarification : vente de licences FFV, ventes diverses	6000
602	Achat matériel et fournitures	5000	706	Ventes de marchandises, produits finis, prestations de services, EDV	20000
603	Autres fournitures (nourriture+ boissons)	9000	708	Produit des activités annexes, marché voiles de Cassis, engagements	25000
610	Locations	10000	741	Subvention Etat	14000
611	Entretien et réparation	7500	742	Subvention Région	5000
612	Assurance	1000	743	Subvention Département	4000
613	Documentation	700	744	Subvention intercommunalité	
621	Rémunération intermédiaires et honoraires	25000	745	Subvention commune	5000
622	Publicité, publication	1000	746	Organismes sociaux	
623	Déplacements, missions	1000	747	ASP emplois aidés, chômage partiel	2000
624	Services bancaires, autres	300	748	Autres établissements publics	
631	Impôts et taxes sur rémunérations	500	749	Aides privées, parrainage (sponsoring)	10000
632	Autres impôts et taxes		751	Autres produits de gestion courante	
641	Rémunération des personnels	21000	752	Cotisations	7500
642	Charges sociales	5000	753	Dons, legs, participations, mécénat	2500
643	Autres charges de personnel	2000			
650	Autres charges de gestion courante- tel-internet-poste	1000	760	Produits financiers	
660	Charges financières		770	Produits exceptionnels	
670	Charges exceptionnelles, dons	3000			
680	Dotation aux amortissements et provisions		780	Reports de ressources non utilisées d'opérations antérieures	
	<b>TOTAL 1</b>	<b>101000</b>		<b>TOTAL 1</b>	<b>101000</b>
860	Emploi des contributions volontaires en nature : bénévolat, biens et services	24000	870	Contributions volontaires en nature : bénévolat, biens et services	24000
	<b>TOTAL 2</b>	<b>125000</b>		<b>TOTAL 2</b>	<b>125000</b>

- Les comptes 860 et 870 correspondent à la valorisation des contributions volontaires : bénévolat, biens et services. Cette valorisation permet de donner une image plus fidèle et plus réaliste du budget du CNPM.

**Bénévolat** : Il s'agit des actions réalisées bénévolement qui concourent à la vie de l'association : réunions du C.A, Assemblée Générale, organisation des régates club, gestion et suivi de l'école de voile, Organisation des manifestations festives, entretien du Club house, réunions et missions diverses. Elles sont évaluées en temps de travail x taux horaire (base SMIC TTC). Pour 2021 et toutes actions confondues, elles représenteront 1500h de travail environ et un montant total de 20.500€.

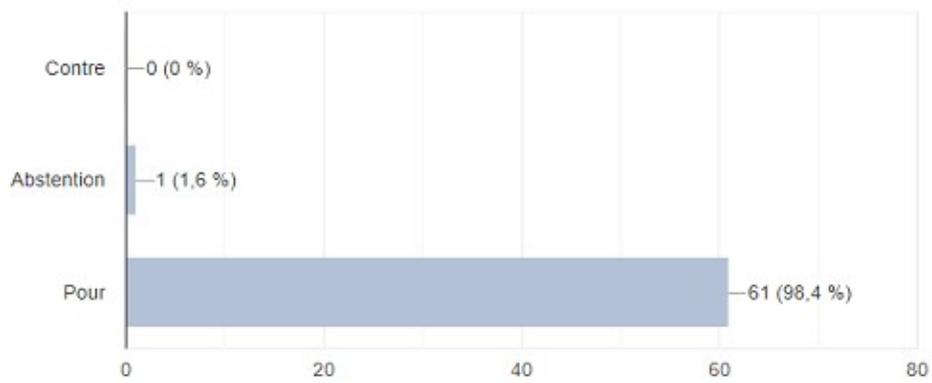
**Biens et services** : il s'agit des biens et services de la Ville de Cassis(capitainerie) et autres donateurs pour l'organisation des Voiles de Cassis et autres manifestations. Elles sont évaluées à hauteur de 3500€.

Je vous remercie de votre attention.

**Vote pour le prévisionnel financier 2021 présenté par le trésorier :**

## Approbation Budget Prévisionnel 2021 ?

62 réponses



**Contre : 0**

**Abstention : 1**

**Pour : 61**

**Le prévisionnel financier est donc approuvé.**

## 8/ Rapport sportif 2020

Ce rapport n'est pas soumis à vote.

### Résultats des régates CNPM 2020 :

- Challenge d'hiver : *ONDULAT* à *Éric ORDENER*  
5 manches courues /6 ;  
11 bateaux inscrits et classés, 6 à 7 bateaux par manches.

Coupe de Printemps, Coupe Henri BASSO, Régates du Printemps du Livre, Sorties voiles *Les 5 Éléments* :  
Annulées (Covid19)

- Coupe de l'Union : *ONDULAT* à *Éric ORDENER*  
*ATTILA* à *La Bouée Jaune*  
*OHANA* à *L'ASCEA CADARACHE*  
2 manches courues /2 ;  
27 bateaux inscrits, 22 bateaux classés.
- Coupe de l'Amitié : *CANAILLE* à *Gérard PLAISANT*  
2 manches courues sur 2 ;  
07 bateaux inscrits et 05 classés.
- Challenge d'automne : *ONDULAT* à *Éric ORDENER*  
1 manche courue /4 (3 manches annulées [Covid19]) ;  
6 inscrits et classés.

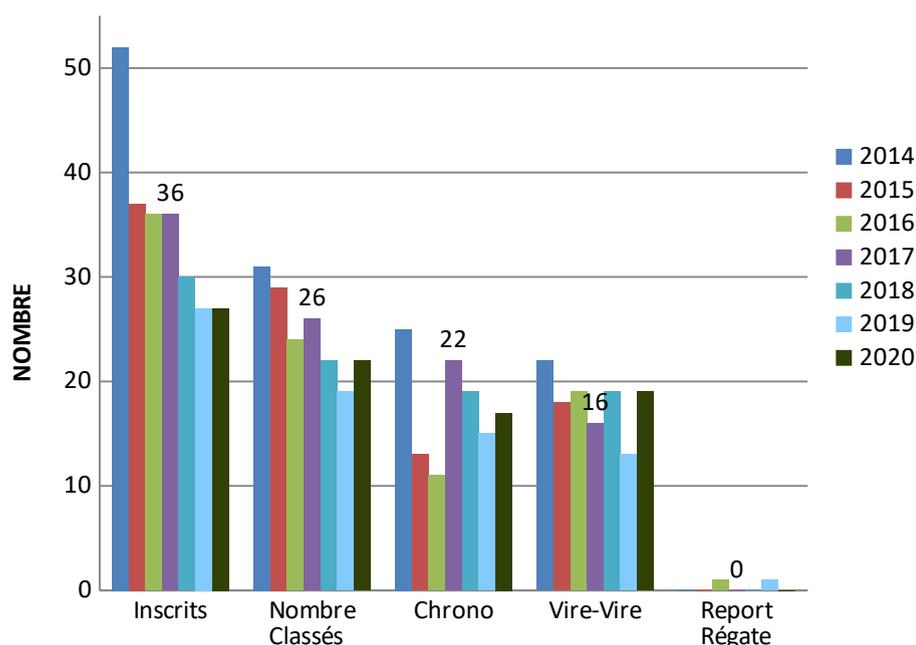
### RÉSULTATS COMPLETS :

<https://www.cnport-miou.org/pages/regates.html>

## Bilan des régates CNPM 2020 :

- 4 épreuves validées sur 8 ; 10 manches courues sur 21 prévues.
- Nombre de bateaux participants par manche : stable par rapport aux années précédentes.
- **27 bateaux ont régaté en 2020** (dont 3 bateaux des autres clubs de la calanque et 1 bateau extérieur).
- **Coupe de l'Union, 7<sup>e</sup> édition** : Une bonne participation côté régates en cette année très spéciale ! Côté festivité et repas du samedi soir, 75 personnes ont participé malgré les contraintes sanitaires.

### Coupe de l'UNION PARTICIPANTS REGATES



Épreuve reconduite en septembre 2021 (11 et 12)  
venez toujours nombreux !

CALENDRIER :

<https://www.cnport-miou.org/pages/calendrier-2021.html>

## Les résultats de **Membres du CNPM** en régates à l'extérieur :

### Classement National Individuel Fédéral de Licenciés CNPM :

Div	Place	Licence	Nom	Prénom	Sx	Cat	Age	Club	Ligue	Dpt	Pratiques	Bateaux	Points	
1	N4	3446	0500970U	<b>BERTRAND</b>	PIERRE	M	●	S4	CN Port Miou	SUD	13	T	CIM	900
2	N4	3446	1395033K	<b>ZIARELLI</b>	FABIO	M	●	S4	CN Port Miou	SUD	13	T	CIM	900
3	N5	6250	0079720S	<b>DE BRESSY</b>	MICHEL	M	●	S5	CN Port Miou	SUD	13	H	IRC, OSIR	420
4	N5	6607	1227822G	<b>PLANCHE</b>	JEAN CHRISTOPHE	M	●	S5	CN Port Miou	SUD	13	H	IRC	390
5	N6	9527	1262416S	<b>PINEAU</b>	CHARLES	M	●	S3	CN Port Miou	SUD	13	H	650S	228
6	N6	10080	0065729T	<b>PLAISANT</b>	GERARD	M	□	V	CN Port Miou	SUD	13	H	OSIR	200
7	N6	10080	0079716N	<b>SIMON</b>	ANDRE	M	□	V	CN Port Miou	SUD	13	H	OSIR	200
8	N6	10080	0892522L	<b>ORDENER</b>	ERIC	M	●	S5	CN Port Miou	SUD	13	H	OSIR	200
9	N6	12085	0102160S	<b>MELLON</b>	FRANCOIS	M	●	S5	CN Port Miou	SUD	13	H	OSIR	153
10	N6	13007	1348346C	<b>AUTHIER</b>	JULIEN	M	▲	E	CN Port Miou	SUD	13	H	OSIR	132
11	N6	13845	0539177T	<b>BOSSY</b>	DAVID	M	●	S5	CN Port Miou	SUD	13	H	OSIR	119
12	N6	14690	0576803M	<b>BESSET</b>	DOMINIQUE	M	●	S5	CN Port Miou	SUD	13	H	OSIR	91
13	N6	15659	1010714C	<b>ZAMPARO</b>	ROBERT	M	●	S5	CN Port Miou	SUD	13	H	OSIR	64
14	N6	15659	0320361K	<b>CELLA</b>	GILBERT	M	□	V	CN Port Miou	SUD	13	H	OSIR	64

### Sélection de résultats Individuels :

- **Quadra Solo Med** : 2<sup>e</sup> (sur 05) Michel DE BRESSY.
- **Duo Concarneau** : 39<sup>e</sup> (sur 59) Charles PINEAU.
- **Voile TRADITION** : Régates royales 5<sup>e</sup> (sur 09) Fabio ZIARELLI,
- **Voiles de Saint-Tropez** : 1<sup>er</sup> (sur 06) Fabio ZIARELLI.
- **Ch. Florence Arthaud 08-09 février** : 8<sup>e</sup> (sur 19) Jean-Christophe PLANCHE.

Un grand bravo à tous.

<https://www.cnport-miou.org>

Question ou remarque éventuelle sur le Rapport Sportif 2020 :

3 réponses

FIGOLO a participé en 2020 à deux épreuves en plus de la QuadraSolo Med déjà mentionnée : La Charte du Plaisancier : 10ème sur 28  
la Duo Cipriani : 5ème sur 13

L'école de voile est une réussite, continue c'est très bien

Une réussite

## 9/ Rapport école de voile 2020

Le président fait le point sur l'avancement de l'école de voile :

Période d'activité concernée du 01 janvier au 31 décembre 2020.

Les deux contrats de travail de Julien AUTHIER :

**Apprentissage** du 16 décembre 2019 au 09 octobre 2020

**CDI** à partir du 12 octobre 2020

Les résultats obtenus pour cette saison concernant les nombres de stagiaires et de stages :

**181 licences délivrées dans le cadre de l'école, plus de 330 stagiaires embarqués sur 120 sorties ou stages.**

Les sorties sont essentiellement des sorties à la demi-journée ou journée.

Quelques stages sur plusieurs jours avec nuitées à bord.

Ce qui marche très bien, ce sont les forfaits 10 sorties avec une sortie gratuite (au nombre de 10 en 2020).

**Comment les stagiaires nous trouvent-ils ? :**

- Par le site internet du CNPM ;
- En balade, en passant devant le Club ;
- Via les affiches, flyers ou plaquettes ;
- Via les sites FFVoile, les sites sportifs de la région et par les moteurs de recherche internet et par référencement sur Google Business ;
- Par le site *Click&Boat* où l'on ne propose pas de louer le bateau mais de réaliser une sortie voile à la journée ou plus, avec moniteur, majoritairement en mode découverte ;
- Par le bouche à oreille.

## Qui sont les stagiaires ? :

- Principalement des locaux ou des régionaux ;
- Mais aussi des vacanciers venant de France, d'Europe voire plus loin, comme les USA ;
- Des jeunes de l'École Municipale de Voile Légère ou de l'Espace Jeunes de Cassis ;
- Des clients de l'Hôtel des Roches Blanches ;
- Des Membres du CNPM ou de leur famille ou amis ;
- Sont de tous les âges (de 08 à 99 ans), masculin ou féminin, valides ou présentant un léger handicap.

**L'école de voile du CNPM est aussi la votre ; merci d'en faire la promotion autour de vous.**

## Le bilan financier :

Les résultats financiers 2020 font état de **16578 euros** de recette. Au final nous obtenons un excédent de **6712 euros** qui est provisionné pour réaliser l'entretien du bateau l'année prochaine.

La subvention ANS de 12000 euros perçue au 4<sup>e</sup> trimestre 2020 pour l'embauche en CDI de Julien n'a concerné que 2,5 mois de l'année soit **2500 euros**. Ainsi une quote-part d'un montant de 9500 euros est à reporter sur l'année 2021 pour soutenir le poste SALAIRE. Il y aura le même décalage en 2022 avec le second et dernier versement de l'ANS de 12000 euros qui sera effectué en 2021.

*Remarque : les chiffres donnés ci-dessous peuvent légèrement différer de ceux du **Rapport Financier CNPM 2020** ; en effet le tableau ci-dessous reflète une **analyse analytique** alors que le Rapport Financier représente la comptabilité de l'année (mouvements comptables effectués en 2020).*

## BILAN ÉCOLE DE VOILE CNPM 2020

Du 01 janvier au 31 décembre 2020

Rappels contrats Julien AUTHIER :

Apprentissage du 16 décembre 2019 au 09 octobre 2020

CDI démarre au 12 octobre 2020

CHARGES	
Place Port Miou Eridan	1414,79
Coûts entretien et fonctionnement Eridan :	3635,01
Communication (Flyer, plaquette ...)	597,53
Frais et achats divers, téléphone, missions	436,78
Salaires du 01 janvier au 31 décembre 2020 :	<b>14206,28</b>
Charges (URSSAF, AG2R) :	582,46
Autres coûts de personnel	1200,00
Prime fin d'apprentissage	1000
Autre (affiliations Impact Emploi ...)	200
<b>TOTAL</b>	<b>22072,85</b>

PRODUITS	
Prestations école de voile	<b>16578,31</b>
Subvention FFV (PSF FFVoile)	2000,00
Aide unique à l'emploi (Apprentissage)	3437,50
Chômage partiel :	4269,05
Subvention ANS (Embauche CDI / 2,5 mois)	2500,00
Pour 12 mois	12000
<b>TOTAL</b>	<b>28784,86</b>

<b>SOLDE</b>	<b>6712,01</b>
--------------	----------------

Pour l'exercice 2021 nous nous basons sur les hypothèses suivantes :

- Une augmentation des recettes d'environ **20 %** ;
- Des charges d'entretien et de fonctionnement supérieures de **50 %** (par usures et vieillissement du matériel) ;
- Un coût salarial « chargé » qui est supérieur à celui de la période d'apprentissage : **+66 %** ;
- L'utilisation de l'équivalent de 12 mois de la subvention ANS soit **12000 euros** (sur 24000 euros) ;

- Un premier trimestre qui fera appel en partie au **chômage partiel** et pour lequel une partie du salaire sera pris en charge à hauteur de 70 % associé à une baisse des charges salariales.

Au final et dans les conditions citées, l'exercice 2021 devrait se terminer avec un léger excédent de **2600 euros**.

#### EXTRAPOLATION ÉCOLE DE VOILE CNPM 2021

CHARGES	
Charges EDV	9278,06
Salaires 2021 :	20400,00
Charges (URSSAF, AG2R) :	8400,00
Autres coûts de personnel :	200,00
<b>TOTAL</b>	<b>38278,06</b>

PRODUITS			
Prestations école de voile :			20000,00
Subvention FFV (PSF FFVoile) :			0,00
Allègement charges CDI (ex. Loi FILLON) :			4000,00
Chômage partiel 1 <sup>er</sup> trimestre:			3000,00
Allègement charges chômage Partiel :			1890,00
Subvention ANS (Embauche CDI) sur 12 mois :			12000,00
	Solde 2020 9,5 mois	9500	9500
	Aide 2021 12 mois	12000	2500
	<i>Pour info en 2022 : Solde 2021 9,5 mois</i>	9500	
<b>TOTAL</b>			<b>40890,00</b>

**SOLDE EXERCICE 2021** 2 612 €

Question ou remarque éventuelle sur le Rapport Ecole de Voile 2020 :

4 réponses

Deux remarques :

Bien noté le bon démarrage et l'équilibre financier, mais le rapport n'indique pas le nombre de stagiaires alors que ce nombre serait un bon indicateur, pourquoi le voilier école ne programme-t-il pas sa participation à des régates à l'extérieur ? (la charte du Plaisancier par exemple, ou autres.)

Bravo pour cette réussite, qui plus est dans un contexte sanitaire très difficile

Bravo c'est très bien

Bravo

Réponses :

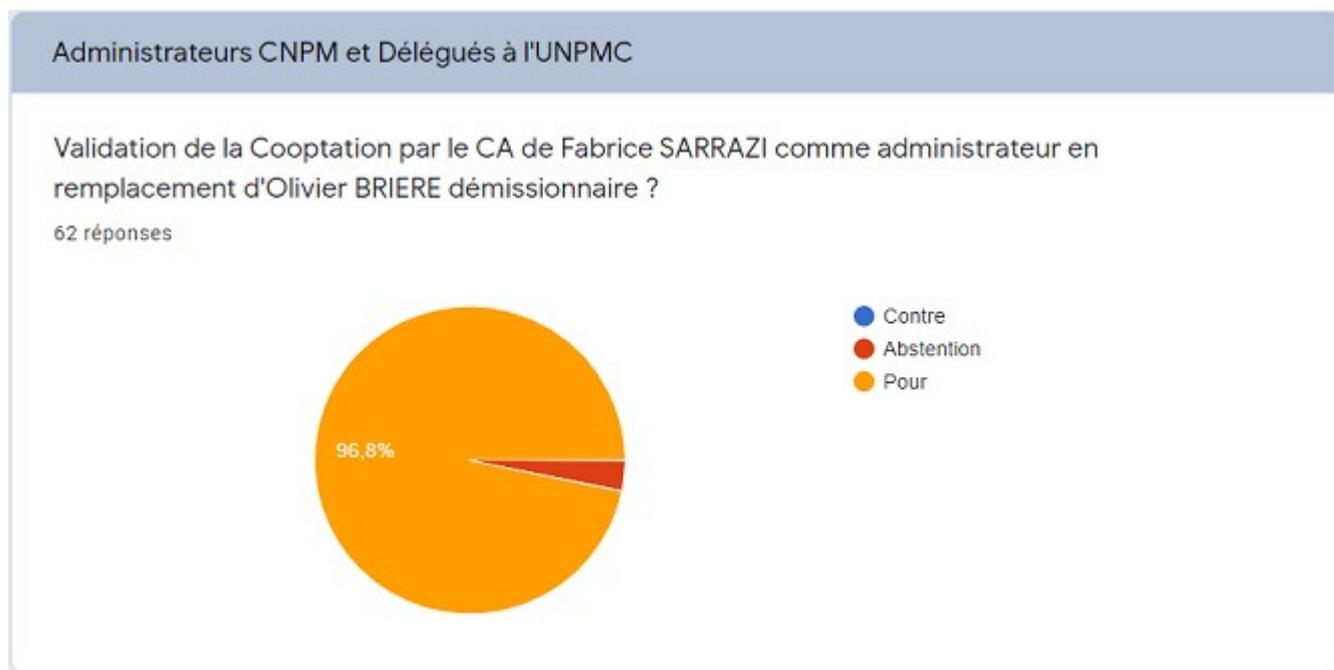
Le nombre de stagiaires est bien indiqué dans le rapport.

Le bateau n'a pas pour vocation première de s'engager à des régates extérieures. Cependant, le bateau était inscrit en 2020 à 2 journées de régates corporatives qui ont été annulées. En 2021, le bateau devait participer à la Spi Dauphine. Il devrait participer à l'EuroMed fin mai si les conditions le permettent.

Merci pour vos encouragements.

## **10/ Administrateurs CNPM**

La secrétaire général appelle à voter pour valider la cooptation de Fabrice SARRAZI comme administrateur :



**Contre : 0**

**Abstention : 2**

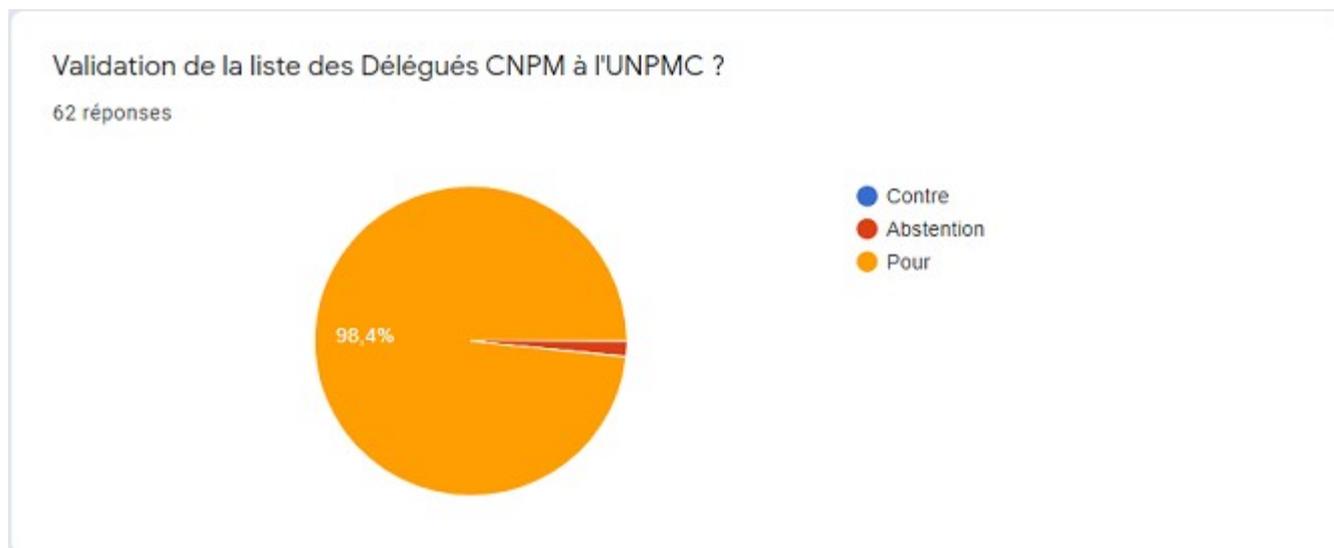
**Pour : 60**

La cooptation de Fabrice SARRAZI est validée.

## **10/ Membres représentant le CNPM à l'UNPMC**

La secrétaire général donne la liste des délégués qui représentent le CNPM à L'UNPMC

La secrétaire général appelle à voter pour valider cette liste



**Contre : 0**

**Abstention : 1**

**Pour : 61**

La liste des délégués CNPM à l'UNPMC est validée.

## **11/ Agendas 2021**

Les calendriers sont disponibles sur le site internet du CNPM :

<https://www.cnport-miou.org/pages/calendrier-2021.html>

Merci de consulter le site pour avoir les mises à jour de ces calendriers.

# **Manifestations 2021**

<b>Date</b>	<b>Evènements</b>	<b>Horaire</b>
10/01/2021	Gâteau des rois	15H30
07/03/2021	Assemblée Générale	09H00
24/04/2021	Nettoyage de la Calanque	08H00
05/06/2021	Dîner annuel	20H00
26/06/2021	Fête des Voisins de la Calanque de Port-Miou  &  Fête de la musique	18H00
11/09/2021	Dîner de la Coupe de l'UNION des Usagers de Port-Miou	19H00

# Régates 2021

2 Challenges traditionnels,  
1 week-end spécial,  
5 Manifestations *OPEN*.  
21 Régates

## **CHALLENGE D'HIVER (4 meilleures manches)**

Date	Compétition	Départ de la manche	Comité de Course	Comité de Protestation
10/01/2021	Première régata	11H00		
24/01/2021	Seconde régata	11H00		
07/02/2021	Troisième régata	11H00		
21/02/2021	Quatrième régata	11H00		
14/03/2021	Cinquième régata	11H00		
28/03/2021	Sixième régata	11H00		

## **PRINTEMPS :**

### *Coupe de Printemps - OPEN*

11/04/2021	Régata en baie			
25/04/2021	Régata en baie			

### *Coupe Henri BASSO - OPEN*

09/05/2021	Régata en baie			
------------	----------------	--	--	--

### *Coupe d'Été - OPEN*

13/06/2021	Régata en baie			
------------	----------------	--	--	--

## **SEPTEMBRE :**

### *Coupe de l'UNION des USAGERS, Fête de la voile de la calanque - OPEN*

11/09/2021	Journée 1	« Chrono »		
12/09/2021	Journée 2	Vire-Vire		
18-19/09/2021	Week-end Rattrapage			

## *Les 5 ELEMENTS de Port-Miou - OPEN*

Date	3 journées multi-activités
24/09/2021	Dont 3 sorties voiles « régates » initiatiques et pédagogiques Pour tous !
25/09/2021	
26/09/2021	

**OCTOBRE : Coupe de l'AMITIE, Les Embiez – OPEN (jumelée avec sortie YCCC)**

Date	Compétition	Départ de la manche	Comité de Course	Comité de Protestation
02/10/2021	Aller	11H00		
03/10/2021	Retour	11H00		

**CHALLENGE D'AUTOMNE (3 meilleures manches)**

Date	Compétition	Départ de la manche	Comité de Course	Comité de Protestation
17/10/2021	Première régata	11H00		
07/11/2021	Deuxième régata	11H00		
21/11/2021	Troisième régata	11H00		
05/12/2021	Quatrième régata	11H00		

En savoir plus sur : <http://www.cnport-miou.org>

## **12/ Fin de séance**

La consultation et vote des Adhérents se termine à 13h 00.

Le Président  
François Mellon

La Secrétaire Général  
Martine Simsolo